M. et/ou Mme

Rue + n°

Code postal + ville

E-mail

Tél. :

Le ……(*date*)

Greffe civil de la cour d’appel de Bruxelles

Palais de Justice

Place Poelaert

1000 Bruxelles

Lettre recommandée

**Procédure** : 2017/AR/721 PROXIMUS/TEST-AANKOOP

Madame, Monsieur,

Test-Achats a introduit contre Proximus une action en réparation collective du dommage subi par les clients Proximus TV qui ont échangé un décodeur V3 dont ils étaient propriétaires contre une année de location gratuite d’un nouveau décodeur, à la suite de l’offre commerciale de Proximus en mai et juin 2016.

Cette action a été déclarée recevable par le tribunal néerlandophone de 1re instance de Bruxelles le 4 avril 2017. Proximus a interjeté appel et la cour d’appel de Bruxelles a confirmé la recevabilité de l’action dans son arrêt du 10 janvier 2018.

**En qualité de client Proximus ayant échangé son ancien décodeur V3 contre un nouveau décodeur en bénéficiant de l’offre commerciale d’une année de location gratuite, je veux faire partie du groupe de consommateurs représentés par Test-Achats dans le cadre de cette procédure.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Signature